

# COMMUNE DE L'ÉTOILE

## CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 15 janvier 2025

Le Conseil Municipal de la Commune de L'Étoile, légalement convoqué, s'est réuni ce jour sous la présidence de Monsieur Thierry BAILLY, Maire.

**Présents** : Mmes M. DULLIN – I. THEVENET – R. JAMES-INGRAND – E. GOYDADIN – S. BENOIST

MM. J-G. ROBLIN – M. CONDEMINE - A. CHAMBARD – P. BAZIN

**Excusés** : Q. PLUBELLE (pouvoir à A. CHAMBARD) – J. PISKIN (pouvoir à M. DULLIN) - M. ROUSSOT (pouvoir à E. GOYDADIN)

**Secrétaire de séance** : S. BENOIST

Ouverture de la séance par l'approbation du compte rendu du 11 décembre 2024.

### COMPTE-RENDU SOMMAIRE

#### FONGIBILITÉ DES CRÉDITS

**N° 1/25** Le conseil municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

#### OUVERTURE ANTICIPÉE CRÉDITS

**N°2/25** Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide de l'ouverture des crédits suivants :

Chapitre	BP 2024	DM	TOTAL	25 %
21 immobilisations corporelles	47 873 €	0 €	47 873 €	11 968.25 €

#### SICOPAL : ADHÉSION COMMUNE MOIRON

**N°3/25** Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve l'adhésion de la commune de Moiron auprès du SICOPAL.

#### INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

**La commune ne souhaite pas exercer son droit de préemption sur les ventes suivantes :**

- M et Mme LALLEMAND rue de la Chevalière
- Mme PERNAUDET Chloé rue de la Chevalière

**Boulangier** : suite à l'arrêt de la tournée du boulanger de Villevieux, un nouveau boulanger/pâtissier passera à L'Étoile 2 fois/semaine (mercredi et samedis matin de 10h45 à 12h)

Il s'agit de Jérôme Treffot de la boulangerie « La Salinoise » située à Lons le Saunier.

Pour bénéficier du service, les habitants intéressés doivent se signaler auprès de la boulangerie, pour donner leur adresse et préciser leurs souhaits, au numéro suivant : 03 84 47 21 49.

**CCAS** : le repas des aînés aura lieu le samedi 1<sup>er</sup> février

La réunion est levée à 21h30

Prochaine réunion le mercredi 19 février à 20h.

La secrétaire de séance

Le Maire